



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 6 juillet 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 28 juin 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

#### Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly

#### Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Danièle Kha  
Gildas Le Bozec a donné pouvoir à Pascale Douineau  
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Manuel Pottier  
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant  
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h40

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

Envoyé en préfecture le 13/07/2016

Reçu en préfecture le 13/07/2016

Affiché le

**MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'AJOURNEMENT DU DEPLOIEMENT  
DES COMPTEURS LINKY**

Exposé :

Conformément à une délibération de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) du 17 juillet 2014, prise dans le cadre de l'article L 341-4 du Code de l'énergie, et à la loi de transition énergétique, publiée le 18 août 2015, ENEDIS Bretagne a programmé, à l'automne prochain, le déploiement des compteurs communicants basse tension sur le territoire de la commune de Quimperlé.

Depuis plusieurs mois, de nombreux élus sont régulièrement interpellés sur les dangers que seraient susceptible d'apporter ces nouveaux compteurs et notamment sur des potentiels risques sanitaires.

Considérant qu'ENEDIS peut être perçue comme juge et partie, l'Etat, sur intervention de l'AMF, a décidé de lancer une étude par l'Agence nationale de la santé qui doit rendre son rapport au cours de cette année.

Dans l'attente de cette étude, il est proposé aux membres du Conseil municipal de demander à Monsieur le Maire d'intervenir auprès du SDEF pour solliciter, auprès d'ENEDIS Bretagne, l'ajournement de la pose de ces nouveaux compteurs sur le territoire de la commune de Quimperlé.

Avis favorable des Commissions « politique de la ville et environnement » et « eau et lutte contre les inondations » du 16 juin 2016.

**Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**



Pour expédition conforme  
**Le MAIRE,**  
**Michaël QUERNEZ.**